

**PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE**  
**Décisions des commissions départementales d'aménagement commercial et cinématographique au titre de l'année 2023**

Enregistrement		Arrondissement	Commune	Appartenance à un ensemble commercial	Demandeur	Enseigne	Secteur d'activité	Nature du projet	Description du projet	Surface (en m <sup>2</sup> )	Date CDAC	Décision/Avis CDAC	Recours	Décision/Avis CNAC
N°	Date													
CDAC 23-13	29/11/23	ARLES	Cabannes	oui	SAS NABON	Intermarché		création	valant autorisation d'exploitation commerciale (AEC) présentée par la SAS NABON, en qualité d'exploitant, en vue de la création d'un ensemble commercial d'une surface de vente totale de 1967 m <sup>2</sup> . Ce projet consiste en la création au sein d'un hangar existant de deux cellules destinées à accueillir un commerce d'opticien (130 m <sup>2</sup> ), un centre de bien être (199 m <sup>2</sup> ), et deux cellules devant exploiter des activités de services non soumises à CDAC (un laboratoire d'analyses et une activité de type médicale ou paramédicale), sis route du cimetière, impasse des abeilles, quartier Saint Michel- 13440 Cabannes. Ce projet concerne également l'extension de 639 m <sup>2</sup> du supermarché existant sous enseigne Intermarché (secteur 1) portant sa surface de vente à 1638 m <sup>2</sup> , ainsi que l'extension de son drive constitué de deux pistes de ravitaillement, dont l'emprise au sol est	1967	15 décembre 2023 à 16H00	avis favorable	oui	<b>DECISION EN ATTENTE</b>
CDAC 23-12	17-nov.-23	Istres	Istres	oui	SCI LIG	DUROC	Optique	Extension	demande d'autorisation d'exploitation commerciale (AEC) présentée par la SCI LIG, en vue de l'extension de l'ensemble commercial ZAC de la Trigance de 239 m <sup>2</sup> de surface de vente par création de deux commerces de secteur 2 : un magasin d'optique sous l'enseigne DUROC d'une surface de vente de 131 m <sup>2</sup> , et un commerce de détail dont l'activité est indéterminée d'une surface de vente de 108 m <sup>2</sup> . Après réalisation, la surface de vente totale de cet ensemble composé de 4 cellules commerciales dont un tabac presse (100 m <sup>2</sup> ), un magasin sous enseigne Fresh (546 m <sup>2</sup> ), un magasin sous enseigne Marcel et fils (560 m <sup>2</sup> ) et une boulangerie (46 m <sup>2</sup> ), sera portée de 1252 m <sup>2</sup> à 1491 m <sup>2</sup> , sis zone d'activité commerciale de Trigance à ISTRES (13800).	131	15 décembre 2023 à 15h00	avis favorable	non	
CDAC 23-11	10-oct.-23	Marseille	MARSEILLE	oui	SAS Distribution Casino France	Casino#Bio	Alimentaire	Extension	Demande d'autorisation d'exploitation commerciale (AEC) présentée par la <b>SAS Distribution Casino France</b> en qualité d'exploitant, en vue de l'extension d'un ensemble commercial par régularisation d'un magasin existant exploitant une activité de secteur 1 sous l'enseigne <b>Casino#Bio</b> sur une surface de vente de <b>292 m<sup>2</sup></b> , sis traverse de la montre, route de la sablière 13011 Marseille. Ce projet porte <b>extension</b> de la surface de vente de l'ensemble commercial à 25735 m <sup>2</sup> , répartie sur 70 boutiques dont : un hypermarché Casino (14142 m <sup>2</sup> ), sa galerie marchande (6695 m <sup>2</sup> ), et 3 moyennes surfaces sous enseignes SPORT 2000 (1443 m <sup>2</sup> ), H&M (1938 m <sup>2</sup> ) et une boutique de chaussures (1225 m <sup>2</sup> ).	292	22 novembre 2023 à 14h30	avis défavorable	non	

**PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE**  
**Décisions des commissions départementales d'aménagement commercial et cinématographique au titre de l'année 2023**

Enregistrement		Arrondissement	Commune	Appartenance à un ensemble commercial	Demandeur	Enseigne	Secteur d'activité	Nature du projet	Description du projet	Surface (en m <sup>2</sup> )	Date CDAC	Décision/Avis CDAC	Recours	Décision/Avis CNAC
N°	Date													
CDAC 23-10	08-sept.-23	Aix-en-Provence	MALLEMORT	oui	SAS SOGEMAR	Netto	Alimentaire	création	Demande d'avis sur le permis de construire PC n° 013053 23 P0023 valant autorisation d'exploitation commerciale (AEC) présentée par la SAS SOGEMAR, en qualité d'exploitant, en vue de la création d'un ensemble commercial d'une surface de vente totale de 2 335 m <sup>2</sup> , sis avenue de Craponne 13370 Mallemort. Ce projet consiste à réaménager deux hangars, destinés à la création d'un magasin de sport (secteur 2), d'une surface de vente de 1 235 m <sup>2</sup> , et d'un supermarché alimentaire, sous l'enseigne Netto (secteur 1) sur une surface de vente de 1 100 m <sup>2</sup> . La création du supermarché Netto intervient après le transfert et l'extension du Netto existant, exploitant une surface de vente de 779 m <sup>2</sup> , sis avenue de Craponne, Mallemort.	2335	mardi 10 octobre 2023 à 14h30	avis favorable	oui	<b>DECISION EN ATTENTE</b>
CDAC 23-09	06-juin-23	Aix-en-Provence	EYGUIERES	oui	SAS CORAND	INTERMARCHÉ	Alimentaire	Extension	demande d'avis sur le permis de construire n°PC 013 035 22 0033 valant autorisation d'exploitation commerciale présentée par la SAS CORAND, en qualité d'exploitant en vue de l'extension de 348 m <sup>2</sup> du supermarché exploité sous l'enseigne Intermarché, d'une surface de vente de 1081 m <sup>2</sup> (secteur 1). Ce projet consiste en un réaménagement intérieur de surfaces techniques, en surface de vente, et en la création d'un sas d'entrée. Après réalisation, la surface de vente du supermarché s'élèvera à 1429 m <sup>2</sup> , au sein d'un ensemble commercial composé de 8 cellules commerciales dont un opticien (70 m <sup>2</sup> ), une boulangerie (70 m <sup>2</sup> ), un salon de coiffure (70 m <sup>2</sup> ), un commerce de maroquinerie (70 m <sup>2</sup> ), une cordonnerie (70 m <sup>2</sup> ), un tabac presse (70 m <sup>2</sup> ), une enseigne bricolage (800 m <sup>2</sup> ), portant la surface de vente totale de cet ensemble commercial de 2301 m <sup>2</sup> à 2649 m <sup>2</sup> , sis route des roudiers, ZA des Paluds 13430 EYGUIERES.	1429 m <sup>2</sup>	29-juin-23	<b>AUTORISATION ACCORDEE</b>	oui	<b>DECISION EN ATTENTE</b>
CDAC 23-08	17-mai-23	Marseille	AUBAGNE	oui	SAS CEETRUS	Enseigne non communiquée	Commerce de détail – Ressourcerie	Création	Demande d'avis sur le PC n°013 005 22 00214 valant autorisation d'exploitation commerciale présentée par la SAS CEETRUS, en qualité de propriétaire, en vue de l'extension d'un ensemble commercial, par création d'une activité commerciale de secteur 2, destinée à l'exploitation d'une ressourcerie d'une surface de vente de 486 m <sup>2</sup> , sis 1100 chemin de l'Avenalède, zone commerciale La Martelle – 13400 Aubagne. Ce projet portera extension de l'ensemble commercial composé d'un hypermarché Auchan, de sa galerie marchande et de moyennes surfaces présentes sur le site à 38 038 m <sup>2</sup> de surface de vente.T	486 m <sup>2</sup>	07-juin-23	<b>AUTORISATION Accordée</b>	oui	<b>DECISION EN ATTENTE</b>

**PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE**  
**Décisions des commissions départementales d'aménagement commercial et cinématographique au titre de l'année 2023**

Enregistrement		Arrondissement	Commune	Appartenance à un ensemble commercial	Demandeur	Enseigne	Secteur d'activité	Nature du projet	Description du projet	Surface (en m <sup>2</sup> )	Date CDAC	Décision/Avis CDAC	Recours	Décision/Avis CNAC
N°	Date													
CDAC 23-07	06-avr.-23	Marseille	MARSEILLE	oui	SCI PIERRE SELECTION	JD SPORTS	Commerce non alimentaire -	Extension	<p>Demande d'autorisation d'exploitation commerciale présentée par la SCI PIERRE SELECTION, en qualité de propriétaire, en vue de l'extension de l'ensemble commercial Grand littoral d'une surface de vente de 955 m<sup>2</sup>. Ce projet concerne le transfert et extension du magasin JD SPORT (d'une surface de vente actuelle de 429 m<sup>2</sup>, secteur 2), sur le lot 1 d'une cellule de 955 m<sup>2</sup> de surface de vente, précédemment exploitée sous enseigne C&amp;A. La réalisation de cette opération interviendra après réactivation des droits commerciaux perdus par C&amp;A qui s'élevaient au total à 1800 m<sup>2</sup> de surface de vente, et qui ont été découpés en deux lots, sur deux niveaux, implantés au sein de la galerie marchande du centre Commercial Grand Littoral, sis 13 avenue de saint Antoine, Marseille 13016. Ce projet portera à 78 720 m<sup>2</sup> la surface de vente de cet ensemble commercial, composé de 165 Cellules commerciales dont un hypermarché Carrefour, une galerie marchande et des magasins de secteur 1 et 2</p>	955 m <sup>2</sup>		<b>AUTORISATION TACITE</b>	non	
CDAC 23-06	16-mars-23	Marseille	MARSEILLE	Oui	SAS AUCHAN	AUCHAN	Alimentaire	Extension	<p>Demande d'autorisation d'exploitation commerciale (AEC) présentée par la SAS AUCHAN Supermarché, en qualité de propriétaire et exploitant, en vue de l'extension de 143 m<sup>2</sup> d'un supermarché AUCHAN de secteur 1, par changement d'usage de m<sup>2</sup> alloués à la réserve, en surface de vente ; portant sa surface de vente totale de 2238 m<sup>2</sup> à 2381 m<sup>2</sup>, sis 67 avenue des Caillols à MARSEILLE (13012). Ce projet conduira à l'extension de l'ensemble commercial composé de 6 boutiques, (dont 4 cellules totalisant 225 m<sup>2</sup> de surface de vente : un opticien 61 m<sup>2</sup>, une boucherie 52 m<sup>2</sup>, un coiffeur 57m<sup>2</sup>, un tabac-buraliste 55 m<sup>2</sup> ) et portera la surface de vente actuelle de 2463 m<sup>2</sup> à 2606 m<sup>2</sup>.</p>	2238 m <sup>2</sup>	28-avr.-23	<b>AUTORISATION REFUSEE</b>	non	
CDAC 23-05	23-févr.-23	Aix-en-Provence	SALON PROVENCE	oui	SCI CDJT ET SAS TRU	Fnac et Nature et Découvertes	2 magasins de secteur 2 – Equipement de la maison et loisirs	Extension et Création	<p>Demande d'autorisation d'exploitation commerciale présentée par la SCI CDJT et la SAS TRU, en qualité de futures propriétaires, en vue de l'extension de 590 m<sup>2</sup> de surface de vente d'un ensemble commercial, (centre commercial Sud Morgan) par la reprise de cellules inexploitées, et dont les droits sont devenus caducs. Le projet consiste en l'extension de 289 m<sup>2</sup> de surface de vente du magasin FNAC existant et en la création d'un point de vente Nature et Découvertes sur une surface de vente de 301 m<sup>2</sup>.</p>	590 m <sup>2</sup>		<b>AUTORISATION TACITE</b>	non	

**PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE**

**Décisions des commissions départementales d'aménagement commercial et cinématographique au titre de l'année 2023**

Enregistrement		Arrondissement	Commune	Appartenance à un ensemble commercial	Demandeur	Enseigne	Secteur d'activité	Nature du projet	Description du projet	Surface (en m <sup>2</sup> )	Date CDAC	Décision/Avis CDAC	Recours	Décision/Avis CNAC
N°	Date													
CDAC 23-04	23-mars-23	ARLES	ARLES	oui	SA FREY	Non communiquée	commerce de détail secteur 2 – Prêt à porter	Extension	demande d'autorisation d'exploitation commerciale présentée par la SA FREY, en qualité de propriétaire, en vue de l'extension de l'ensemble commercial Shopping promenade par réaffectation d'une cellule initialement dédiée à une activité de services/restauration/loisirs, non soumise à autorisation, en une cellule commerciale d'une surface de vente de 220 m <sup>2</sup> , de secteur 2 (prêt à porter). Ce projet portera extension de l'ensemble commercial (composé de 12 moyennes surfaces relevant du secteur 2, d'une surface totale de vente de 9033 m <sup>2</sup> , et de 22 cellules de moins de 300 m <sup>2</sup> chacune totalisant 2 722 m <sup>2</sup> ) de 11755 m <sup>2</sup> à 11 975 m <sup>2</sup> , sis zone d'activités de la Plaine de Montmajour, avenue de la Libération 13200 ARLES	220 m <sup>2</sup>		<b>AUTORISATION TACITE</b>	non	
CDAC 23-03	02-févr.-36	Aix-en-Provence	TERTS	oui	SCI M&YINVEST	MDA	Equipement de la maison	Extension	Demande de permis de construire n°PC 01311022L0054 valant autorisation d'exploitation commerciale présentée par la SCI M&YINVEST, en qualité de propriétaire, en vue de l'extension d'un ensemble commercial, par création d'un magasin d'électroménager discount, exploité sous l'enseigne MDA d'une surface de vente de 270 m <sup>2</sup> , et d'un magasin de secteur 2, d'une surface de vente de 190 m <sup>2</sup> dont la nature de l'activité n'est pas spécifiée, implanté au sein d'un même bâtiment, sis route de la Burlière, ZAC de la Burlière 13530 TERTS. Ce projet portera extension de l'ensemble commercial (composé de Norauto, Kap piscines, Carrefour Market et sa galerie marchande, MS, Aldi, Gifi, GO SPORT, cuisines schmidt, la Halle au sommeil, Azur Window) à 10520 m <sup>2</sup> de surface de vente	460 m <sup>2</sup>	09-mars-23	<b>AUTORISATION ACCORDEE</b>	non	
CDAC 23-02	#FMT	Istres	MARIGNANE	oui	SCI ENSAMA	LECLERC	Alimentaire	Extension	Demande d'autorisation d'exploitation commerciale (AEC) présentée par la SCI ENSAMA, en qualité de propriétaire, en vue de l'extension de l'ensemble commercial LECLERC, par changement de secteur d'activité de deux cellules vacantes de surfaces de vente respectives de 114 m <sup>2</sup> et 245 m <sup>2</sup> , précédemment exploitées par une brasserie. Cette opération devrait se traduire par la création de 4 boutiques relevant du secteur 2 d'une surface totale de vente de 359 m <sup>2</sup> , et portera la surface de vente du centre commercial LECLERC (composé de 14 commerces de secteur 2 et de 2 commerces à prédominance alimentaire de secteur 1) à 7466 m <sup>2</sup> , sis chemin de saint pierre avenue du 8 mai 1945, Marignane- 13700.	359 m <sup>2</sup>	09-mars-23	<b>AUTORISATIONREF USEE</b>	non	

**PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE**  
**Décisions des commissions départementales d'aménagement commercial et cinématographique au titre de l'année 2023**

Enregistrement		Arrondissement	Commune	Appartenance à un ensemble commercial	Demandeur	Enseigne	Secteur d'activité	Nature du projet	Description du projet	Surface (en m <sup>2</sup> )	Date CDAC	Décision/Avis CDAC	Recours	Décision/Avis CNAC
N°	Date													
CDAC 23-01	03-janv.-23	Aix-en-Provence	PEYROLLES EN PROVENCE	oui	SNC LIDL	LIDL	Alimentaire	Création	demande de permis de construire n°PC 013 07422 M0029 valant autorisation d'exploitation commerciale présentée par la SNC LIDL, en qualité de propriétaire, en vue de l'extension d'un ensemble commercial, (secteur 1 et 2), par la création d'un supermarché LIDL d'une surface de vente de 1328,18 m <sup>2</sup> , après transfert et agrandissement du LIDL existant, sis centre commercial les rivaux, 123 route du plan 13 860 PEYROLLES EN PROVENCE. Ce projet portera à 2816,18 m <sup>2</sup> la surface de vente totale du centre commercial composé de 8 boutiques totalisant 600 m <sup>2</sup> de surface de vente, et d'un LIDL exploitant 888 m <sup>2</sup> de surface de vente.	1328 m <sup>2</sup>	07-févr.-23	<b>AUTORISATION ACCORDEE</b>	non	
CDAC 22-11	22-déc.-22	Aix-en-Provence	EGUILLES	NON	SCEA MA FERME	MA FERME	Jardinerie	Régularisation	demande d'autorisation d'exploitation commerciale présentée par la SCEA MA FERME, en qualité d'exploitant, concernant une jardinerie (non couverte, marché aux fleurs) de 4439 m <sup>2</sup> de surface de vente, secteur 2, et un magasin de vente de produits fermiers d'une surface de vente de 244 m <sup>2</sup> , secteur 1, sis Lieu dit le Valadet, route de Berre à EGUILLES (13513). Ce projet vise à régulariser la surface de vente totale de 4 683 m <sup>2</sup> qui est sise sur un foncier de 72 850 m <sup>2</sup> .	4683 m <sup>2</sup>	07-févr.-23	<b>AUTORISATION REFUSEE</b>	oui	<b>AUTORISATION ACCORDEE</b>
CDAC 22-10	14-déc.-22	Marseille	MARSEILLE	oui	SAS BOUYGES IMMOBILIER	LIDL	Alimentaire	Création	demande d'avis sur le n°PC 013 055 22 00713 valant autorisation d'exploitation commerciale présenté par la SAS à ASSOCIE UNIQUE BOUYGUES IMMOBILIER, en qualité de futur propriétaire, représentant les futurs exploitants SAS SANDSPOT, et SNC LIDL. Ce projet consiste en la construction d'un ensemble commercial sis au 19 avenue Cap Pinède 13015 Marseille comprenant un commerce de détail de biens culturels et de loisirs d'une surface de vente de 218 m <sup>2</sup> (secteur 2), et un supermarché LIDL d'une surface de vente totale de 1929 m <sup>2</sup> , secteur 1. La création du supermarché LIDL intervient après transfert et extension du LIDL existant sis rue de Lyon, d'une surface de vente actuelle de 993 m <sup>2</sup> . Après réalisation la surface de vente totale de l'ensemble commercial s'élèvera à 2147 m <sup>2</sup> .	1929 m <sup>2</sup>	07-févr.-23	<b>AUTORISATION ACCORDEE</b>	oui	<b>AUTORISATION ACCORDEE</b>

**PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE**

**Décisions des commissions départementales d'aménagement commercial et cinématographique au titre de l'année 2023**

Enregistrement		Arrondissement	Commune	Appartenance à un ensemble commercial	Demandeur	Enseigne	Secteur d'activité	Nature du projet	Description du projet	Surface (en m <sup>2</sup> )	Date CDAC	Décision/Avis CDAC	Recours	Décision/Avis CNAC
N°	Date													
CDAC 22-09	15-déc.-22	Arles	ARLES	oui	SAS JARDILAND	JARDILAND	JARDINERIE	Extension	demande de permis de construire n° PC 01311022422 R0188 valant autorisation d'exploitation commerciale présentée par la SAS JARDILAND en qualité de futur locataire exploitant, en vue de la création d'une jardinerie-animalerie sous l'enseigne « JARDILAND » de secteur 2, d'une surface de vente intérieure et sous auvent de 5 562,87 m <sup>2</sup> , portant extension de l'ensemble commercial de Montmajour composé de l'hypermarché LECLERC (8 922 m <sup>2</sup> ), du magasin L'Entrepôt du bricolage (5 652 m <sup>2</sup> ) et de Shopping promenade (11 755 m <sup>2</sup> ) sis zone d'activités de la Plaine de Montmajour, avenue de la Libération 13200 ARLES. Ce projet portera à 31 891,87 m <sup>2</sup> la surface de vente totale de cet ensemble.	5562 m <sup>2</sup>	18-janv.-23	<b>AUTORISATION ACCORDEE</b>	non	
CDAC 22-08	19-déc.-23	Aix-en-Provence	CABRIES	oui	SAS ALIXAN	ZOOMALIA	Animalerie	Extension	demande d'autorisation d'exploitation commerciale ( AEC) présentée par la SAS ALIXAN, en qualité de propriétaire, en vue de l'extension d'un ensemble commercial d'une surface de vente de 2773 m <sup>2</sup> (secteur 2), par création d'un magasin sous l'enseigne « ZOOMALIA » de secteur 2, au sein d'une cellule vacante, sur une surface de vente de 560 m <sup>2</sup> , sis Zone plan de campagne, chemin du Passe-Temps – CABRIES- 13480. Ce projet portera à 3333 m <sup>2</sup> la surface de vente globale de cet ensemble commercial composé d'un commerce secteur 2 exploité sous l'enseigne Electro-dépôt ( 1773 m <sup>2</sup> -. ), et d'un magasin Action (1000 m <sup>2</sup> ).	560 m <sup>2</sup>	18-janv.-23	<b>AUTORISATION REFUSEE</b>	oui	<b>AUTORISATION REFUSEE</b>

**Décisions de la Commission Départementale d'Equipeement Commercial**

N°	Date	ARLES	Cabannes	oui	SAS NABON	Intermarché		Arrondissement - Aix en Provence création	et deux cellules devant exploiter des activités de services non soumises à CDAC (un	1967	décembre 2023 à	avis favorable			Observations
tremement	Istres	Istres	oui	SCI LIG	DUROC	Optique	Extension	demande d'autorisation d'exploitation commerciale (AEC) présentée par la SCI LIG, en vue de l'extension de l'ensemble commercial ZAC de la Trigance de 239 m <sup>2</sup> de surface de vente par création de deux commerces de secteur 2 : un magasin d'optique sous l'enseigne DUROC d'une surface de vente de 131 m <sup>2</sup> , et un commerce de détail dont l'activité est indéterminée d'une surface de vente de 108 m <sup>2</sup> . Après réalisation, la surface de vente totale de cet ensemble composé de 4 cellules commerciales dont un tabac presse (100 m <sup>2</sup> ), un magasin sous enseigne Fresh (546 m <sup>2</sup> ), un magasin sous enseigne Marcel et fils (560 m <sup>2</sup> ) et une boulangerie (46 m <sup>2</sup> ), sera portée de 1252 m <sup>2</sup> à 1491 m <sup>2</sup> , sis zone d'activité commerciale de Trigance à ISTRES (13800).	131	commis-	avis favorable	recours	CNEC		





Enregis-	Arron-	Commune	oui	n Casino France	Enseigne	Alimentaire	Extension	on d'exploitati	292	Date	Décision
----------	--------	---------	-----	--------------------	----------	-------------	-----------	--------------------	-----	------	----------

Date	Décision
------	----------

**STATISTIQUES**

*Arrondissement - Aix en Provence*

Communes	Autorisées	ARLES

Commission départementale d'équipement commercial des Bouches-Du-Rhone

	45247,00
	45209,00

Cabannes	oui	SAS NABON	Intermarché	création	Demande d'avis sur le permis de construire PC n° 013018 23 N 00030 valant autorisation d'exploitation commerciale (AEC) présentée par la SAS NABON, en qualité d'exploitant, en vue de la création d'un ensemble commercial d'une surface de vente totale de 1967 m <sup>2</sup> . Ce projet consiste en la création au sein d'un hangar existant de deux cellules destinées à accueillir un commerce d'opticien (130 m <sup>2</sup> ), un centre de bien être (199 m <sup>2</sup> ), et deux cellules devant exploiter des activités de services non soumises à CDAO
----------	-----	--------------	-------------	----------	--

Commission départementale d'équipement commercial des Bouches-Du-Rhone

Istres	oui	SCI LIG	DUROC	Optique	Extension	ée d'une surf
	oui	ibution Casino France		Alimentaire	Extension	nontre, route





Commission départementale d'équipement commercial des Bouches-Du-Rhone

131,00	<input type="text"/>	avis favorable
292,00	<input type="text"/>	





**PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE**

**Total des surfaces autorisées et refusées**

PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

Demande  
d'avis sur  
le permis  
de  
construire  
PC n°  
013018 23  
N 00030  
valant  
autorisation  
d'exploitation  
commerciale  
(AEC)  
présentée  
par la SAS  
NABON,  
en qualité  
d'exploitant,  
en vue  
de la  
création  
d'un  
ensemble  
commercial  
d'une  
surface de  
vente  
totale de  
1967 m<sup>2</sup>.  
Ce projet  
consiste en  
la création  
au sein  
d'un

PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

17/11/23	Istres	Istres	oui	SCI LIG	DUROC	Optique	Extension	ée d'une sur	131	<input type="text"/>	a
10/10/23			oui	SAS Distribution	Casino Alimentaire	Extension		Demande d	292		

Total des surfaces autorisées : 0 m<sup>2</sup>.

Total des surfaces refusées : 0 m<sup>2</sup>.

**PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE**

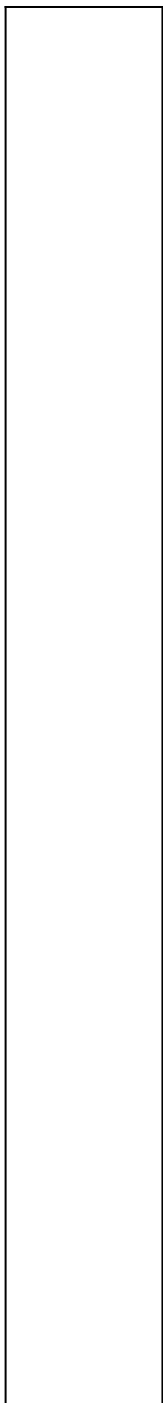
**PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE**

avis favorable



**PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE**

**PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE**



REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté Egalité Fraternité



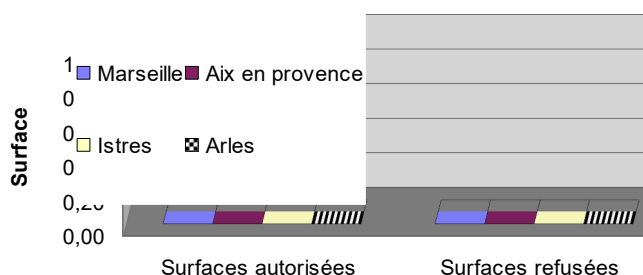
ARLES Cabannes  
 PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE 3

10/10/23

	Surfaces autorisées	Surfaces refusée
Marseille	0,00	0,00
Aix en provence	0,00	0,00
Istres	0,00	0,00
Arles	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

oui  
 oui  
**Surfaces autorisées et  
 refusées par  
 arrondissement  
 pour l'année  
 1997**

**Répartition par arrondissement  
 pour l'année 1997**



**Répartition par autorisation et refus  
 pour l'année 1997**



SAS MADON SCI LIG	intermarché DUROC	Optique	création Extension	des ée d'une sur Demande d	1967 131 292	decembre 2022 à	avis favorable avis favorable
-------------------------	----------------------	---------	-----------------------	----------------------------------	--------------------	--------------------	-------------------------------------





10/10/23

oui SAS Distribution Casino Alimentaire Extension Demande d 292



